

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 7

Rubrik: Suisses de France à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSSES DE FRANCE

★ ★ ★
A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★



Mme d'Orelli, agent consulaire ; à sa droite, le représentant du Maire et Mme Testorelli.

RECEPTION DE L'AMICALE SUISSE DE BELFORT ET ENVIRONS

Le Comité a organisé en commun une réception en l'honneur de son Président, M. Testorelli, pour fêter son 65^e anniversaire, le 21 mai, à 21 heures, au Siège social, café d'Alsace.

Cette fête privée fut un succès incontestable à tous points de vue. Assistaient à cette manifestation le Comité en entier et quelque 50 membres suisses et amis sympathisants ; on remarquait, parmi les présents, M. et Mme Testorelli, le Consul Général de Mulhouse, M. Kunz et Madame, Président d'honneur de l'Amicale ; sous-agent consulaire, M. d'Orelli ; M. Schoerer, secrétaire au Consulat de Mulhouse ; M. Schwartz, secrétaire-adjoint à la Chambre de Commerce ; M. Hennin, le décorateur bien

BELFORT

connu ; M. Ducca, représentant les commerçants de Belfort, ainsi que M. Bailly, représentant M. le Maire.

Immédiatement, en quelques mots aimables, M. Faivre, Président du Comité des Fêtes, présenta au Président, les éloges et remerciements et souhaits pour encore de nombreuses années parmi les Suisses de l'Amicale, tout en levant son verre à la santé des parents et de tous les membres de l'Amicale tout entière.

Cette brève, mais touchante allocution fut suivie de remises de plusieurs cadeaux, offerts par le Comité et remis par un gentil garçonnet au Président, ainsi qu'une superbe gerbe de fleurs blanches et rouges, à Mme Testorelli. Et ce fut l'allocution, très distinguée et très appréciée, de M. Kunz. Celui-ci très aimablement retraça la vie des six années consécutives de l'activité, du dévouement de M. Testorelli comme Président de l'Amicale, non seulement envers les Suisses de Belfort, mais aussi envers les Belfortains, amis sympathisants.

Tout en présentant les félicitations, les éloges et les remerciements à M. Testorelli, il souhaita, pour terminer, encore une longue et féconde activité patriotique et une santé des meilleures, et leva son verre à la santé des présents et des absents.

Egalement, M. le Consul remit,



M. Testorelli, Président ; à sa droite, M. Kunz, Consul Général ; à sa gauche, M. Schwartz, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Belfort.

lui, son superbe souvenir au Président Testorelli, suivi de ceux des personnalités présentes. M. Testorelli, très ému, en quelques mots, remercia tous les présents. Immédiatement, les chants et danses furent à l'honneur, avec le concours des demoiselles accordéonistes et guitaristes, et deux fantaisistes du Renouveau de Boncourt, venus spécialement de la Mère Patrie, la Suisse, en l'honneur de cet anniversaire.

Une ambiance cordiale régna jusqu'à une heure du matin et chacun se sépara, emportant un souvenir sensible de cette belle fête de famille.

Le Président.

CHATOU

LA SUISSE ET SON FOLKLORE

« Le 8 juin 1960 »

Tel était le programme affiché sur la façade de la Salle des Fêtes de Chatou, charmante ville de la banlieue Ouest de Paris.

Du 19 mai au 19 juin de cette année, la ville de Chatou a organisé une succession de manifestations diverses et avait réservé cette soirée à notre folklore, en faisant appel, à cet effet, à l'Union Chorale Suisse de Paris, dont la renommée s'étend de jour en jour, aussi bien dans la région parisienne que parfois fort loin dans d'autres départements.

L'idée de cette participation semblerait provenir de M. Hoffmann (un peu notre compatriote), Directeur du *Tréteau de Suresnes*, car il avait déjà pu apprécier, en sa propre ville d'élection, il y a déjà deux ans, la participation de l'U.C.S. à une manifestation similaire.

Il est vrai que le Comité de Jeunesse et Famille, de Chatou, animé magnifiquement d'ailleurs par M. Salitre, également conseiller municipal des lieux, avait donné son appui à cette idée maîtresse, en poursuivant un but précis, fort louable d'ailleurs, soit de réserver le bénéfice de cette manifestation à la colonie de vacances des enfants de Chatou pour leur prochain séjour au

camp de « La Verte-Chillac », en Haute-Loire.

M. Henry, Maire de Chatou, présidait en personne cette belle soirée de gala.

N'oublions pas que cette production chorale encadrait trois films documentaires prêtés par l'Office du Tourisme Suisse et que, même le Club Folklorique de Rouen figurait parmi les divers organisateurs, parmi lesquels nous nous devons encore de faire figurer un autre groupement utilitaire et artistique, nous nommerons « Connaitre, Voir, Comprendre », de Suresnes (que de gens intéressants à Suresnes).

Le programme de cette manifestation était le suivant :

(film) : *La Suisse, pays des beaux lacs* (U.C.S.) :

Le Chant des Moissonneurs, de G. Doret.

La Chanson du Sol Natal, de J. Dalcroze.

Les Sentiers Valaisans, de G. Haenni.

2 yodels (par les 5 de l'U.C.S.)
(film) : *Le Loetschberg*.

ENTR'ACTE

(U.C.S.) :

Chant de Grindelwald, de R. Krenger.

Dans la vigne, vigne, vigne, de G. Doret.

Le Vent clair, de J. Bovet.

2 yodels

Le Ranz des Vaches, chanson populaire.

La Fanfare du Printemps, de J. Bovet.

Mon Hameau, de Dalcroze.

(film) : *La Suisse pittoresque*.

Horace Hornung dirigeait cette belle phalange de chanteurs amateurs, avec son habituelle aisance et sans être trop chauvin on peut dire que ce fut un succès devant un auditoire ravi non seulement par la qualité des images défilant sur l'écran, mais également par ces chants, tous du terroir et interprétés avec brio et sentiment.

Les costumes divers et colorés des chanteuses et chanteurs ont fort certainement contribué à accentuer la

qualité musicale sans oublier de souligner leur fameux groupe de yodleurs et sa vedette Dany.

On ne peut que s'incliner devant un tel déploiement de talents et leurs exécutants furent eux-mêmes surpris des bravos chaleureux et nourris les récompensant des efforts vocaux fournis.

La Colonie Suisse devra encourager cette société et toutes celles contribuant à faire aimer la Suisse, surtout lorsqu'il s'agit d'en faire bénéficier des enfants ou d'autres œuvres d'intérêt suisse et français, notre seconde patrie que nous considérons, en notre for intérieur, comme ne faisant qu'une seule patrie.

Pour revenir à notre manifestation, elle s'est terminée, pour l'U.C.S. tout au moins, par une réception au champagne, familièrement présidée par M. le Maire, en présence des divers organisateurs, lesquels ont tenu à remercier, en termes émus, le président, M. E. Balmer ; son Directeur, H. Hornung, et tous les membres de l'U.C.S., d'avoir bien voulu contribuer si efficacement à l'envoi d'enfants vers le soleil et la nature.

Pour ma part, je serai heureux, en tant qu'auditeur, à entendre encore, dans un délai très court, les nouveaux succès de cette belle phalange qui fait honneur à la Suisse et aux nombreux Suisses de Paris et de la France.

Un compatriote, et fidèle abonné et lecteur du « Messager Suisse de France ».

EST

LES SUISSES DE L'EST SE REUNISSENT

Les groupements suisses de Mulhouse, Colmar, Belfort, Nancy et Strasbourg se sont réunis le dimanche 15 mai, au Palais des Fêtes, à Strasbourg. Au cours de la réunion-débat, un des points soulevés fut le problème relatif à l'équivalence des diplômes entre la France et la Suisse. En outre, deux personnes furent choisies pour représenter ces groupements à la réunion des Sociétés Suisses de France qui a eu lieu à Nice, réunion qui précède les Jour-

nées des Suisses à l'Etranger et qui ont lieu chaque année, en Suisse. La réunion de Nice avait pour but de coordonner les problèmes intéressant les Suisses de France. Ce sont, cette année, M. J. Dousse, Secrétaire du Cercle Suisse de Mulhouse, et M. C. Csommer, Président du Club Suisse de Strasbourg, qui avaient été désignés pour représenter nos régions.

Un dîner suivit la partie travail de cette journée. Au cours de ce dîner, présidé par M. le Consul Général Kunz, de Mulhouse, et M. le Consul Studer, de Strasbourg, nous eûmes le plaisir d'entendre la formation des Jodleurs d'Oberheim, assistés de deux charmantes Bernoises dans leurs chants magnifiquement au point.

Un orchestre permit de terminer cette agréable journée par une matinée dansante. Remercions les organisateurs de cette intéressante rencontre qui fut des plus réussies et à l'année prochaine.

C. O.

FESCHES-LE-CHATEL

Les sociétés suisses de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, étaient représentées au Congrès de Nice par M. Schaeffer, Président des Suisses du Pays de Montbéliard, et M. Voisard, Président de la Société suisse de Feschel-le-Châtel.

Ces deux représentants prirent la parole, à plusieurs reprises.

M. Schaeffer, exposant le vœu de M. Keller, sur le problème agricole, et M. Voisard, le vœu qui lui est cher, la retraite de l'A.V.S. à 60 ans, à titre facultatif et au régime proportionnel, comme c'est le désir des Suisses de Franche-Comté et certainement de 80 % des Suisses de France.

Ces deux vœux, n'ayant reçu aucune contradiction, ont été présentés à M. l'Ambassadeur de Suisse en France, ainsi qu'à M. Jaccard, du département politique, à Berne.

M. Grosjean, Consul de Besançon, regretta que le vœu de M. Chabloz, Président de la Société de Pontarlier, ne soit pas à l'ordre du jour, il s'agissait d'une demande de réforme de l'A.V.S.

M. Voisard aurait désiré présenter ce vœu, mais malheureusement ne connaissait pas suffisamment le projet.

Néanmoins, nous espérons une heureuse conclusion de toutes ces revendications et la compréhension des autorités intéressées.

L'organisation de ce Congrès a été une réussite complète et vraiment M. le Consul Falquier et MM. les Présidents Fontaine et Fontana, ainsi que leur comité, peuvent être félicités pour leurs efforts.

Le Président de Feschés-le-Châtel a été très touché de l'amitié de Mme et M. Lorient, bijoutier à Nice, voulant remercier un congressiste originaire de leur village.

Mais pour que ce Congrès puisse, à l'avenir, poursuivre ces travaux, dans l'intérêt de tous, il faut absolument que les sociétés suisses de France soient plus disciplinées et, pour cela, payer leurs cotisations annuelles soit 20 NF, à M. Lampart, Président des Suisses de Paris, 10, rue des Messageries, Paris, 10^e, pour le Congrès de l'an dernier, à Royaumont, ainsi qu'à M. Fontana, Maison Suisse, 4, boulevard de Cimiez, à Nice. Sans cela, l'avenir de l'union des Suisses de France sera très compromise.

Nous espérons que cet appel d'une Société suisse des plus modestes sera entendu.

MARSEILLE

M. René Bovey, Secrétaire général du Secrétariat des Suisses à l'étranger, de la N.S.H., a pris part à l'assemblée des délégués de l'Union des Suisses en France, qui s'est réunie fin mai 1960, à Nice, sous la présidence d'honneur de l'Ambassadeur de Suisse à Paris, et en présence de tous les consuls. Profitant de sa présence dans le Midi, M. Bovey s'est arrêté au retour pour la Suisse, à Marseille, pour prendre contact avec ses compatriotes. Bien que sa visite fût quelque peu entravée par la grève des cheminots, ce qui rendait le voyage de Nice à Marseille plus long que prévu, cette rencontre n'en fut pas moins très réussie. Dans son message du 6 juin écoulé, sur son voyage, diffusé par radio Beromunster, M. Bovey a notamment dit :

« J'ai eu le plaisir de voir à Marseille une colonie extrêmement vivante à tous les points de vue et que le vieillissement réel ne paraît pas trop toucher. Je voudrais dire aussi mon plaisir et mon émotion lors de la visite que j'ai faite au Foyer helvétique des Charmerettes qui abrite une vingtaine de nos compatriotes âgés, finissant leurs jours dans un cadre admirable, entourés de l'affection et des soins de toute la colonie. Ce Foyer est une belle illustration de notre devise helvétique : Un pour tous, tous pour un, et un geste permanent de solidarité confédérale. Ce fut pour moi un privilège et un réconfort que d'y passer quelques heures. »

Lors d'une réunion à la Maison suisse, suivie d'un banquet, les présidents et membres des comités des associations suisses de Marseille, en présence de M. Raoul Thiébaud, Consul général, ont eu l'occasion d'assister à des délibérations sur les différents problèmes relatifs à la vie de la colonie.

La visite de M. Bovey a laissé ici un très sympathique souvenir et a démontré, une fois de plus, combien est précieux le contact du Secrétariat des Suisses à l'étranger avec les colonies.

M. H.

PARIS

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

*Le marché français est en train
de subir une transformation profonde*

Sous la présidence de M. Georges Reymond, la Chambre de Commerce Suisse en France a tenu, mercredi 6 juin, à l'Hôtel Continental, sa 42^e Assemblée générale. Dans son rapport d'activité, M. Paul Gilliard, Directeur général, a soumis à un examen précis le commerce franco-suisse durant l'année 1959, montrant, une fois de plus, tout ce qui unit la France à la Suisse et soulignant l'importance réciproque de leurs échanges. On constate cependant un certain manque d'élan des exportations suisses sur le marché français, qui est une des préoccupations ma-

jeures de la Chambre de Commerce Suisse en France.

M. Paul Gilliard insista également sur le fait que l'on se trouve aujourd'hui devant une transformation profonde du marché français. Les effets conjugués de l'application du Traité de Rome, de l'abandon progressif du protectionnisme, de la poussée démographique, entre autres, placent l'industrie suisse d'exportation devant une situation nouvelle qui exige dynamisme et vigilance.

M. Reymond, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, confirma ce point de vue et, évoquant les relations entre les Six et les Sept, engagea l'économie suisse à se montrer particulièrement attentive à l'importante évolution qui est en cours.

M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, qui honorait l'Assemblée de sa présence, apporta le salut, les félicitations et les vœux des Autorités fédérales pour les activités de cette compagnie auxquelles il rendit hommage. Abordant le problème de l'unification économique européenne, M. Micheli, tout en admettant que la situation actuelle reste sombre, exprima avec conviction son espoir de voir un jour les points de vue se rencontrer.

★ ★ ★

RENDONS A CESAR...

Nous tenons à préciser que le reportage photographique de la réunion annuelle de l'Union des Suisses de France, à Nice, a été réalisé par M. Poullet, citoyen genevois.

★ ★ ★

TESSIN

Désire acheter terrain aux
environs de Locarno, As-
cona ou Lugano. Faire
offre à la Rédaction sous
chiffres 202